



Notre expertise dédiée aux professions de santé

on soigne
mieux
l'esprit libre

**Découvrez
nos offres spéciales**
réservées aux adhérents
de votre association.

Crédit  Mutuel
Professions de Santé

Bénéficiez de nos offres⁽¹⁾

Pour votre compte personnel

■ Votre banque au quotidien :

Votre carte de paiement⁽²⁾ CB Visa premier ou CB Mastercard Gold à débit immédiat

offerte⁽³⁾.

Un compte courant **sans frais** de tenue de compte.

■ Pour la réalisation de votre projet immobilier

La gratuité des frais de dossier pour le financement de la résidence principale⁽⁴⁾.

■ Pour votre prêt études et financements

Une souplesse de financement avec la possibilité de bénéficier d'un prêt étudiant⁽⁵⁾ à **des conditions préférentielles**.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Pour votre compte professionnel

■ Votre banque au quotidien

Un compte professionnel sans frais de tenue de compte.

Profitez également des avantages de notre offre de bienvenue⁽⁶⁾

Votre cotisation à l'association **offerte** la 1^{re} année

Crédit Mutuel
Professions de Santé

CMPS Nancy Épinal

107 avenue de la Libération – 54000 Nancy

Tél : 03 83 45 01 30 – Courriel : 04910@creditmutuel.fr

(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2026 et soumise à condition réservée aux adhérents de votre association pour toute entrée en relation avec la Caisse de CMPS Nancy. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse. Voir conditions en Caisse CMPS Nancy. (2) Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat). (3) À l'issue de la période offerte, la carte de paiement est tarifiée 137 euros par an (conditions au 01/01/2026). (4) Après étude et sous réserve d'acceptation du dossier par le CMPS Nancy. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. (5) Après étude et sous réserve d'acceptation de votre dossier par le CMPS. Après expiration du délai légal de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat et après le délai légal de mise à disposition des fonds. (6) Offre soumise à condition, réservée aux nouveaux clients personnes physiques majeures, pour toute entrée en relation avec la Caisse de CMPS Nancy. L'entrée en relation est soumise à l'accord de la Caisse de CMPS Nancy. Pour en savoir plus sur l'offre de bienvenue, rendez-vous sur le site creditmutuel.fr.

Pour toute demande portant sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation relative aux produits commercialisés par la Banque vous avez à disposition :
– un numéro de téléphone dédié : Crédit Mutuel 09 69 36 05 05 / Crédit Mutuel LAC0 08 00 88 38 83 / Crédit Mutuel Nord Europe 09 69 32 04 37 (appel non-surtaxé).

– des interlocuteurs privilégiés à contacter : votre Caisse ou le service Relation Clientèle selon les modalités communiquées par votre Caisse ou détaillées sur la page réclamation de notre site internet,
– le médiateur du Crédit Mutuel, gratuitement et sans délai, en cas de désaccord avec la réponse apportée à votre réclamation ou si aucune réponse ne vous a été apportée, dans un délai de 2 mois après l'envoi (le cachet de la poste faisant foi pour les réclamations adressées par voie postale) de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et uniquement pour les cas entrant dans son champ de compétence (pour les produits bancaires, les services proposés par la Banque, l'exécution d'un contrat bancaire et la commercialisation des contrats d'assurance) : via son site internet : www.lemediateur-creditmutuel.com ou par courrier : Le Médiateur du Crédit Mutuel – 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune.

CMPS NANCY (RCS NANCY 317 031 557) affiliée à la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier.

